

## AVIS AUX ACTIONNAIRES DE AVIVA INVESTORS

Luxembourg, le 14 juillet 2023

Cher/Chère Actionnaire,

Nous souhaitons vous informer par la présente que le Conseil d'administration du Fonds (le « **Conseil** ») a décidé d'apporter des changements au niveau de garantie requis dans le contexte des contrats de prêt de titres.

Par conséquent, le paragraphe « Politiques de garantie » de la section « En savoir plus sur les instruments dérivés et la gestion efficace de portefeuille » du Prospectus est modifié comme suit :

« Politiques de garantie

(...) Dans le contexte d'un contrat de prêt, un Compartiment nécessite une garantie supplémentaire minimale de 102 % de la valeur des titres sous-jacents ~~pour les prêts dans le cadre desquels la garantie est libellée dans la même devise que celle des titres sous-jacents et de 105 % pour les prêts dans le cadre desquels la garantie est libellée dans une devise autre que la devise des titres sous-jacents~~. La garantie supplémentaire de 102 % minimum s'applique **également** dans le cas d'un contrat de mise en pension. (...)

Garantie éligible	Décote
Obligations émises ou garanties par un État membre de l'OCDE ou ses autorités publiques, ou par des entités supranationales, et notées au moins A-/A3 ou équivalent	Un minimum de 2 % <del>(même devise) / 5 %</del> <del>(autre devise) »</del>

Cette modification prendra effet le 1 août 2023 (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

\*\*\*

Une mise à jour du Prospectus datée de juillet 2023 intégrant le changement indiqué ci-dessus sera bientôt disponible gratuitement, sur demande, auprès du siège social du Fonds.

Les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis dans les présentes auront la signification qui leur est attribuée dans le prospectus du Fonds.

Les investisseurs belges voudront bien noter que le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés (DIC), le dernier rapport semestriel et le dernier rapport annuel sont disponibles gratuitement en anglais auprès de la société de gestion, Aviva Investors Luxembourg S.A. 2, rue du Fort Bourbon L-1249 Luxembourg,

# AVIVA INVESTORS

Société d'Investissement à Capital Variable  
Siège social : 2 rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 32 640  
(le « Fonds »)



Luxembourg et sur le site internet [www.eifs.lu/aviva-investors](http://www.eifs.lu/aviva-investors). Les DIC sont également disponibles en français.

La Valeur Nette d'Inventaire est publiée sur le site de la Belgian Asset Managers Association ([www.beama.be](http://www.beama.be)).

Le précompte mobilier en vigueur en Belgique est de 30%.

**Si vous avez besoin de plus amples informations sur les modifications mentionnées ci-dessus, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse suivante : [csaviva@rbc.com](mailto:csaviva@rbc.com)**

Sincères salutations,

A handwritten signature in black ink that reads "Paula Concorde".

**Pour le compte du Conseil d'administration**